

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00605
Numéro SIREN : 843 280 900
Nom ou dénomination : LAVALREST

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2019 sous le numéro de dépôt 2910

LAVALREST
Société par actions simplifiée
Au capital de 25 000 €
Siège social : 23, Boulevard Armand, Cellule C1, Bâtiment C
53 940 SAINT BERTHEVIN
RCS LAVAL n° 843 280 900

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 07/02/2019

L'an deux mille dix-neuf le sept février à 16 h,

L'Associée unique SA CRESCENDO RESTAURATION, propriétaire de 1000 actions et Présidente de la Société, s'est réunie à Saint Berthevin (53940) Boulevard Armand, Cellule C1, Bâtiment C.

Le Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Est mis à la disposition de l'Associée unique :

- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- les statuts de la Société.

L'ordre du jour est le suivant :

- Cession d'actions et agrément d'un nouvel actionnaire
- Nomination du nouveau Directeur Général
- Nouvelle répartition du capital
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Après lecture du rapport du Président, sont prises les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION – CESSIION D'ACTIONS ET AGREMENT D'UN NOUVEL ACTIONNAIRE

L'Associée Unique procède à la cession de 200 actions et décide d'agréer en qualité de nouvel actionnaire, dans les formes et conditions requises par les statuts :

- Monsieur Sébastien BERTRAND né le 10/12/1985 à ORLEANS, de nationalité française, demeurant 5, Allée René Dupré – 53 940 AHUILLE.

Monsieur Sébastien BERTRAND reconnaît et accepte, en qualité d'actionnaire nouvellement agréé, avoir reçu une copie des statuts de la Société et en avoir pris connaissance.

Monsieur Sébastien BERTRAND devient propriétaire, à compter de ce jour, des actions ci-dessus mentionnées, et de tous les droits et obligations qui y sont attachés.

Il percevra la fraction des bénéfices de l'exercice en cours qui pourrait être attribuée aux dites actions.

certifié
conforme
à l'original



DEUXIEME DECISION – NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

L'Associé Unique nomme Monsieur Sébastien BERTRAND, en qualité de Directeur Général à compter du 1^{er} mars 2019.

Monsieur Sébastien BERTRAND déclare accepter ces fonctions.

Cette résolution, après en avoir délibéré, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

TROISIEME DECISION- REPARTITION DU CAPITAL

En conséquence de la résolution précédente, le capital social de la société, divisé en 750 actions de 100 €uros chacune, est réparti comme suit :

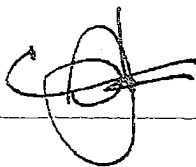
- | | |
|------------------------------|-------------|
| - S.A CRESCENDO RESTAURATION | 800 actions |
| - Mr Sébastien BERTRAND | 200 actions |

QUATRIME DECISION - POUVOIRS

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou autre qu'il appartiendra, en ce incluses l'adhésion aux statuts de la société LAVALREST par Monsieur Sébastien BERTRAND.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président ainsi que par l'actionnaire sortant et l'actionnaire entrant.

Le Président



Sébastien Bertrand

